

des Princes &c. Juin 1763. 409

Les présens Articles séparés auront la même force que s'ils étoient insérés dans le Traité.

En foi de quoi Nous soussignés Ambassadeurs Extraordinaires & Ministres Plénipotentiaires de Leurs Majestés Britannique, Très-Chrétienne & Catholique avons signé les présens Articles séparés, & y avons fait apposer le Cachet de nos Armes.

Fait à Paris le 10. de Février 1763.

(L. S.) BEDFORD, C. P. S. (L. S.) CHOISEUL,
Duc de Praslin. (L. S.) El. Marq. de GRIMALDI.

Extraits des Pleinspouvoirs mentionnés dans le Traité. Pleinspouvoir de S. M. Britannique.

GEORGE III. Par la Grace de Dieu, Roi de la Grande-Bretagne, &c. Comme pour mettre la dernière main à l'ouvrage de la Paix déjà heureusement commencée par les Préliminaires signés à Fontainebleau, le 3. du courant, Nous avons cru devoir munir de nos Pleinspouvoirs une personne capable; Nous donnons à sçavoir, qu'ayant une entière confiance dans la fidélité, le jugement, l'habileté & l'intelligence à conduire les affaires de la plus grande conséquence, que nous reconnoissons dans Notre Très-Cher Cousin & Conseiller Jean Duc & Comte de Bedford, Marquis de Tavistock, Baron Ruffel de Cheney, Baron Ruffel de Thornhaugh, & Baron Howland de Streatham, Lieutenant-Général de nos Armées, Garde de notre Sceau Privé, Lieutenant & Garde des Rôles des Comtés de Bedford & de Dévon, Chevalier de l'Ordre de la Jarretière, & notre Ambassadeur Extraordinaire & Plénipotentiaire, auprès de notre Bon Frere le Roi T. C. l'avons nommé & nommons par ces présentes notre vrai, certain, & indubitable Ministre, Commissaire, Député, Procureur & Plénipotentiaire, lui donnant tout Pouvoir, Faculté & Autorité, & même Notre ordre général & spécial (sans que le général déroge au spécial, ni le spécial au général) de traiter avec les Ministres des autres Puissances, pour le prompt rétablissement d'une Paix solide & durable & d'une réconciliation & amitié sincère, promettant de souscrire de notre part à tout ce qu'il aura stipulé & conclu pour nous & en notre nom,

D d 2 &c